

Malgré les difficultés du moment le SNPAM – CGT souhaite à tous les personnels travaillant dans les services des affaires maritimes une bonne et heureuse année 2010 !

Editorial

Impossible de dire que le climat est au beau fixe dans les services des affaires maritimes : conditions de travail dégradées, déficit grave de formation, souffrances au travail, diminution de postes, négation du caractère technique de certains métiers, bas salaires, perte répétée de pouvoir d'achat, manque de reconnaissance et d'implication de la part de l'encadrement...

A cela il faut ajouter les inquiétudes générées par la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (REATE) qui organise le recul généralisé du service public national sur l'ensemble du territoire et qui va dégrader encore un peu plus les conditions de travail des agents, mais aussi les missions de service public. A partir du dogme (dénoncé dernièrement par la Cour des Comptes) du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, ce sont près de 34 000 emplois supplémentaires qui vont être rayés de la carte de la Fonction publique d'Etat en 2010.

La haine des libéraux relayée par la hiérarchie des technocrates de l'Etat – certains sont d'accord, d'autres pensent d'abord à leur carrière, quelques uns, très rares, renâclent, mais dans les couloirs – à l'égard de tout ce qui ressemble de près ou de loin à un fonctionnaire confine au délire : pour eux seuls priment le secteur privé... et les profits ! Face à ce laminage en règle il y a urgence à arrêter le massacre et à promouvoir des orientations radicalement différentes. La CGT s'y emploie, avec d'autres, la FSU et Solidaire notamment, qui ont appelé au mouvement de grève du 21 janvier.

Le SNPAM – CGT a réuni un conseil national le 13 janvier à St Nazaire. Parmi les décisions prises : poursuivre les actions entreprises (CSN/ULAM), inviter les personnels administratifs à se mobiliser, et faire converger les actions de tous vers un mouvement de grève spécifique aux affaires maritimes fin février. Il est plus que temps de passer à l'action et de montrer que le ras le bol généralisé a des limites...

SNPAM – CGT

TOURNÉE SYNDICALE EN BRETAGNE

Les 8, 9 et 10 décembre A. Godec (secrétaire national) et R. Bozier (secrétaire adjoint) ont rencontré les personnels des sites de St Malo, Rennes, Paimpol, Brest, Quimper, Lorient. Rencontres riches d'enseignement. Bilan.

Participation : 90 personnes. Public très majoritairement féminin, dominante personnels administratifs.

Principaux sujets abordés : Les interventions ont montré qu'il existe un profond mal être au travail. Les personnels font état de saturation, de manque de reconnaissance, de lassitude, de dépression... Certains ont même parlé de maltraitance. Les services gens de mer – ENIM sont tout particulièrement soumis à une très forte pression.

► Des personnels se plaignent d'un **manque de référents fiables** pour répondre à leurs questions. Bien souvent ils ne savent pas vers qui se tourner (Quelqu'un a rapporté les propos suivants : « Je suis chef, mais je ne sais pas faire, alors débrouillez-vous... »). L'arrivée de cadres non formés et issus d'autres administrations, n'arrange pas les choses. Le manque de suivi au niveau ministériel a également été signalé.

► Les collègues ont fait état du **peu de possibilité d'évolution dans la carrière** alors qu'on exige beaucoup de polyvalence et d'adaptabilité de la part des personnels, notamment des catégories C.

► L'**absence de formation** dans un contexte de bouleversement et de complexification permanents des textes a été systématiquement dénoncée. Les collègues provenant d'autres administrations souffrent doublement de ce défaut. L'autoformation et le compagnonnage sont monnaie courante avec tout ce que cela comporte comme difficultés quant à l'exercice même des métiers...

► La **politique d'individualisation des salaires** (PFR) voulue par le pouvoir actuel a conduit à débattre de la **question indemnitaire** avant celle du salaire de base... La faiblesse et le blocage des salaires par rapport aux évolutions du coût de la vie (de 2008 à 2010 les traitements de la fonction publique auront augmenté de 1,9 %, ceux des prix à la consommation – hors tabac – de 4,4%) ajoutent à l'aggravation du malaise social.

► Autre sujet de préoccupation la **réforme territoriale de l'Etat**. La précipitation et les incertitudes inhérentes à la mise en place des DDTM/DTM/DIRM génèrent de l'inquiétude. Des problèmes d'éclatement de services, de locaux et d'aménagement se posent un peu partout (les personnels de Rennes ne savaient toujours pas, au moment de notre passage, le lieu de leur future implantation ! Les services médicaux sont également très inquiets quant à leur devenir). Les collègues isolé(e)s se sentent particulièrement fragilisés...

CE QUE RÉVÈLE LE PROGRAMME 205 « SÉCURITÉ ET AFFAIRES MARITIMES » 2010

Coup de chauffe lors du dernier CTPC de la DAM où le secrétaire national de la CGT équipement a quitté la salle après l'affirmation du directeur des affaires maritimes selon laquelle le déficit de l'État exigeait une

politique de rigueur dans le domaine du budget de la fonction publique. Or la présentation du programme SAM venait tout juste de révéler que 58% de ce budget (en augmentation de +3,8%) était destiné à soutenir les armateurs (allègements de charges patronales et autres fioritures) et 42 % seulement destinés au service public (sécurité et sûreté maritime en baisse de - 7%, gens de mer et enseignement - 0,8%, action interministérielle de la mer +17%, soutien au programme -3,1%). Cherchez l'erreur, mais comme on dit : « **Il pleut toujours là où c'est mouillé !** »

POURQUOI ÇA COINCE ET VA COINCER DE PLUS EN PLUS DANS LES SECTEURS ADMINISTRATIFS DES AFFAIRES MARITIMES

- De 2009 à 2011, 189 postes doivent être rendus sur le programme 205 SAM. Le portage des réductions d'effectifs se fait pour l'essentiel sur les 839 postes administratifs réels car les autres métiers sont sanctuarisés. Pour rappel, l'effectif total de postes est de 3228...

- Beaucoup de services sont fusionnés et la lisibilité des fusions se fait par compression, ce qui fait que des agents n'ont plus de postes identifiés les agents sont déboussolés et le mal-être se fait ressentir très durement. L'impression de n'être qu'un pion sur l'échiquier est doublée d'un sentiment d'abandon.

- Pèse aussi avec beaucoup d'inconnues le changement de statut de l'ENIM lié par la lettre de sous-entendu du Premier ministre qui demande la rationalisation du régime des marins.

- Enfin les ouvertures de promotions des agents de catégorie administrative vers des concours internes dans le MEDDM sont fermées.

ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL AUX AFFAIRES MARITIMES

En novembre dans le cadre de la préparation du CHSR la CGT a lancé un sondage auprès des collègues travaillant sur La Rochelle, Marennes, Arcachon et Bayonne. Les résultats rejoignent les observations faites lors de la tournée en Bretagne.

- La CGT constate que beaucoup de gens souffrent d'un sentiment de déconsidération dans un contexte de surcharge de travail et de pressions de la hiérarchie. L'absence de formation pour les catégories C à qui l'on demande souvent plus de polyvalence et de compétences est criante. Le manque de promotion est également ressenti. Certains agents féminins ont indiqué qu'elles se sentaient particulièrement dévalorisées.

- La CGT estime que l'organisation du travail est devenue inquiétante et la situation dangereuse. Tous les secteurs sont touchés, avec un impact particulier sur les services économiques, plaisance-gens de mer ENIM. Il devient urgent de pallier à la désorganisation des services ENIM et de tendre vers plus d'effectifs, de moyens, de compétences.

- Le recours à des remplaçants vacataires sur deux mois pour ne pas payer d'indemnité chômage, est scandaleux et montre le caractère rapace de l'État.

- Enfin, la CGT insiste sur l'absence d'un plan de formation digne de ce nom. Le personnel affecté aux affaires maritimes est formé en général par compagnonnage, ce qui induit une charge pour ses

collègues, des lacunes de formation et parfois un stress face à des situations non maîtrisées.

- *Nos camarades des Pays de Loire et de Bretagne ont repris ce sondage. Ils ont obtenu des pourcentages de réponses similaires. À la question « Votre situation s'est-elle améliorée ou dégradée en 2009 ? » les agents ont répondu à + de 60% « dégradée » ; pour 2010 les gens s'attendent à une nouvelle dégradation ! Lors du CHSR Pays de Loire Bretagne le médecin de prévention a félicité la CGT pour son attention aux conditions de travail. On le comprend !*

LES ACTIONS DU SNPAM

AVIS DE TEMPÊTE DANS LES CAPITAINERIE

L'hypothèse d'un transfert total des missions des Officiers de port vers les collectivités territoriales ou leurs groupements, est envisagée. **La CGT conteste à nouveau ce désengagement de l'Etat**, qui de fait s'exonérera de ses missions régaliennes qui ont une incidence directe sur le bon fonctionnement des ports et la sécurité.

Pour la CGT ces missions doivent rester de la compétence de l'État dans le cadre d'une organisation cohérente et complémentaire des services assurés par les agents de la collectivité territoriale (surveillants de port et auxiliaires de surveillance).

Notre capacité à œuvrer ensemble sur les objectifs communs et partagés des pouvoirs publics pour l'organisation de la sécurité et de la sûreté portuaires des ports maritimes doit être prise en compte, pour assurer le développement des activités en pleine croissance dans les années à venir et pour répondre aux besoins du transport maritime durable.

Face à cette perspective de déstabilisation des services et personnels de l'Etat, la section nationale CGT des Officiers de port (SNPAM) a alerté les parlementaires, les administrations et les élus concernés sur la gravité de la situation et les inévitables incidences qu'aurait un désengagement de l'Etat dans nos ports (2). Le syndicat demande le renforcement et la valorisation de la profession d'Officier de port. Il **appelle tous les acteurs portuaires** à s'opposer à l'abandon des missions de l'Etat dans les ports, en totale contradiction avec les engagements du Grenelle de la mer !

POURSUITE DU BOYCOTT DES INSTANCES PARITAIRES A L'EXCEPTION DES CHSR

Le passage en force de l'Etat ne passe plus. La majorité des syndicats du MEEDDEM boycottent désormais les instances paritaires. Des discussions sont actuellement en cours sur la question du règlement intérieur (ARTT) à appliquer dans les DDI. Pas sûr qu'elles aboutissent.

NOUVELLE TOURNÉE SYNDICALE DU 25 AU 27/02 Des assemblées générales ouvertes à tous les personnels se tiendront le 25 à Cherbourg, le 26 à Caen et au Havre, le 27 à Fécamp et Dieppe, le 28 à Boulogne.

Rédaction SNPAM-CGT